

Communiqué de presse

Saint-Cyr-sur-Loire fait appel à la Banque des Territoires pour réduire la consommation électrique de sa salle polyvalente

Saint-Cyr-sur-Loire, le 21 mai 2025

La ville de Saint-Cyr-sur-Loire a signé ce jour un prêt de 127 K€ avec la Banque des Territoires pour financer de façon innovante la réduction de la consommation électrique de l'éclairage de l'Escale, la salle polyvalente de la commune. En faisant appel au dispositif « Intracting » déployé par la Banque des Territoires, la ville de Saint-Cyr-sur-Loire va pouvoir rembourser son prêt grâce aux économies d'énergie réalisées en améliorant l'éclairage de sa salle polyvalente. Il s'agit du premier contrat « Intracting » conclu en région Centre-Val de Loire.

La ville de Saint-Cyr-sur-Loire a souhaité procéder au remplacement du matériel d'éclairage ancienne génération de sa salle polyvalente l'Escale par du matériel d'éclairage nouvelle génération, ainsi qu'à l'acquisition d'une console lumière pour gérer l'éclairage.

L'ancien éclairage à ampoules incandescentes est remplacé par des LED.

Accélérer les économies d'énergie des acteurs publics locaux

Pour financer ces nouveaux équipements, la ville de Saint-Cyr-sur-Loire a bénéficié du dispositif innovant « Intracting ». Le principe de ce dispositif est simple : les travaux de rénovation thermique des bâtiments publics ou de remplacement de l'éclairage public génèrent des économies d'énergie et donc une baisse des coûts d'exploitation. Et ce sont ces économies financières qui permettent à l'emprunteur de couvrir le remboursement du prêt consenti pour l'amélioration de ces équipements.

Le dispositif « Intracting » est destiné aux collectivités territoriales, aux EPCI et Métropoles, aux établissements publics de santé, aux établissements publics à caractère administratif et aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il leur permet de faciliter la concrétisation de leurs projets de rénovation et constitue un levier vers des rénovations plus ambitieuses, qui peuvent être financées par des prêts de très long terme.

Déployé pour la première fois en Centre-Val de Loire, d'autres acteurs locaux ont d'ores et déjà demandé à bénéficier de ce dispositif vertueux et innovant pour financer leurs projets.

« La ville de Saint-Cyr-sur-Loire a très rapidement saisi l'intérêt que représentait ce dispositif de financement innovant déployé par la Banque des Territoires. Elle peut ainsi accélérer la rénovation de ses équipements en facilitant le remboursement du prêt nécessaire à la réalisation des travaux, le tout en générant des économies d'énergie substantielles. Cette démarche économiquement avantageuse et vertueuse du point de la réduction de la consommation d'énergie donne aux acteurs locaux les marges de manœuvre nécessaires pour concrétiser rapidement leurs projets en préservant leur capacité à en financer d'autres » déclare Stéphane Lesert, directeur régional adjoint Centre-Val de Loire de la Banque des Territoires.

« La salle de l'Escale est une salle au rayonnement majeur dans le paysage de la métropole Tourangelle grâce notamment à la qualité de son architecture et à sa polyvalence dans l'accueil de public et de manifestations très diverses. La salle accueille chaque année en moyenne, 150 manifestations.

Le remplacement de nos projecteurs traditionnels par des projecteurs à technologie LED constitue un enjeu de premier ordre pour deux raisons majeures.

Un enjeu écologique puisque cela va générer une consommation électrique moindre et entraîner en conséquence une diminution des rejets en CO2. Il est intéressant de noter que le passage à la technologie LED pourra permettre de limiter le recours à la climatisation puisque cette technologie, contrairement à la technologie « lampe à incandescence », limite grandement la production de chaleur.

Un enjeu économique puisque le passage à la technologie LED pourra permettre de diviser par 4 la consommation électrique et de réaliser une économie de l'ordre de 8 700 € / an soit une baisse de 76 % . » déclare Benjamin Girard, Adjoint aux finances de la ville de Saint-Cyr-Sur-Loire.

A propos de la ville de Saint-Cyr-Sur-Loire :

Ville de 17 350 habitants Saint-Cyr-sur-Loire est la troisième ville du département d'Indre-et-Loire. Au cœur de la Touraine, la cité domine la rive nord de la Loire classée par l'Unesco « Patrimoine mondial de l'humanité ». Ses coteaux boisés, ses parcs, ses jardins et de nombreuses vieilles demeures lui confèrent une image de ville jardin.

Reconnue pour sa qualité de vie, elle est aussi une ville dynamique qui sait bouger et se transformer en douceur. Ici, les bâtisses tourangelles du XVIe siècle s'intègrent harmonieusement aux zones pavillonnaires et aux logements collectifs. Cet équilibre, gage d'un environnement de qualité, est le fruit d'un urbanisme maîtrisé. Cette modernité se conjugue parfaitement avec l'histoire de Saint-Cyr, elle-même liée aux grands écrivains qui ont séjourné sur son territoire. Honoré de Balzac, Anatole France, Henri Bergson ou Alexis de Tocqueville ont trouvé ici le repos et l'inspiration.

Cette ville à vivre est aussi une ville qui entreprend. Au cœur d'une métropole de 300 000 habitants, Saint-Cyr-sur-Loire ne manque ni de réalisations ni de projets : équipements sportifs et culturels, l'Escale, aménagements et sécurisation de voiries, conservation du patrimoine vert, nouvelles activités économiques... Tout cela en préservant un paysage urbain qui fait sa force et son attractivité.

Saint-Cyr-sur-Loire est située au cœur de la Touraine, territoire qui est un lien naturel entre la région parisienne et la façade Atlantique. La ville profite des liaisons routières et autoroutières (A10, A28, A85, RN 138 périphérique nord-ouest), de la proximité de l'aéroport Tours-Val de Loire et deux lignes à grandes vitesses qui la placent à 1h de Paris et à 2h30 Bordeaux.

Saint-Cyr-sur-Loire cultive son histoire, préserve son environnement, conjugue qualité de vie et modernité : elle revendique ainsi sa différence et son engagement au sein de Tours Métropole Val de Loire.

Saint-Cyr en chiffres

Population : 17 350 habitants

Superficie : 1 349 hectares

Surface d'espaces verts : 202 hectares,

Pour 100 € de recettes d'impôts, quelles dépenses pour la ville en 2025 ?

- Dépenses de gestion des services municipaux : 20,40 €
- Dépenses d'équipement autofinancées : 16,30 €
- Subventions et contributions obligatoires versées : 6,80 €
- Remboursement de la dette : capital 10,20 €
- Remboursement de la dette : intérêts 2,10 €
- Dépenses de personnel : 44,20 €

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Ville de Saint-Cyr-sur-Loire

Marie-Andrée Fourest : mafourest@saint-cyr-sur-loire.com ou communication@saint-cyr-sur-loire.com

Banque des Territoires Centre-Val de Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Alexis Nugues : alexis.nugues@caissedesdepots.fr – 06 81 55 59 24